Fonds Scotia[MC]

Fonds privé Scotia de dividendes américains

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période close le 30 juin 2020

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales données financières, mais pas les états financiers intermédiaires ou annuels du Fonds. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers intermédiaires ou annuels en composant le 1 800 387-5004, en consultant notre site Web à l'adresse www.fondsscotia.com ou celui de SEDAR à l'adresse www.sedar.com, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 1 Adelaide Street East, 28th Floor, Toronto (Ontario) M5C 2V9.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir, par un des modes susmentionnés, un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du Fonds.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et « Fonds » désigne le Fonds privé Scotia de dividendes américains.

Dans le présent document, « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (Règlement 81-106), et « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des Normes internationales d'information financière (IFRS).

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures juridiques ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Risques spécifiques aux organismes de placement collectif ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Résultats

Pour le semestre clos le 30 juin 2020 (la « période »), le rendement total des parts de série M du Fonds s'est établi à 1,3 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à ceux de l'indice de référence du Fonds, qui traduisent l'évolution d'un indice ne comportant ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série M, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Voir la rubrique « Rendement passé » pour le rendement des autres séries du Fonds.

Pour la même période, le rendement de l'indice S&P 500 (en CAD), indice de référence général du Fonds, a été de 1,3 %. Conformément aux exigences du Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec cet indice pour aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché.

Le marché des actions américain a terminé la période en territoire positif, l'indice S&P 500 (en CAD) ayant enregistré un rendement de 1,3 %. Le premier semestre a été sans précédent dans l'histoire récente. La pandémie mondiale de COVID-19 et l'arrêt quasi total de l'économie mondiale ont poussé les marchés des actions en territoire baissier en l'espace de trois semaines à partir de la fin février. Un marché baissier s'entend d'une baisse du cours des actions de 20 % ou plus.

Comme mesures de prévention, les banques centrales et les gouvernements du monde entier ont débloqué des liquidités et ont mis en place un filet de sécurité pour l'économie. Les banques centrales ont réduit les taux d'intérêt à des seuils records et certaines ont déclenché un programme d'assouplissement quantitatif. Ce genre de programme consiste en l'achat d'obligations par les banques centrales pour injecter de la liquidité dans l'économie et ainsi la redémarrer. De plus, les gouvernements ont apporté leur contribution avec des programmes massifs d'allégement pour offrir un soutien financier à leurs citoyens.

Le 23 mars, la Réserve fédérale américaine (Fed) a annoncé qu'elle ferait tout en son pouvoir pour soutenir l'économie, donc qu'elle ne rachèterait pas seulement un nombre illimité de valeurs du Trésor américain et de titres adossés à des créances hypothécaires, mais qu'elle commencerait à acheter des obligations de sociétés et des parts de fonds négociés en bourse (FNB) d'obligations de sociétés : du jamais vu. Cette stratégie sans précédent a redonné confiance aux investisseurs et a entraîné une reprise rapide des actions américaines à partir du creux du 23 mars. Le marché baissier aura duré un peu plus d'un mois.

Les mesures prises par le gouvernement américain et par la Fed sont le signe que les législateurs sont prêts à tout pour contenir les répercussions économiques de la pandémie tout en préparant la reprise.

Quatre des onze secteurs de la classification GICS ont généré des rendements positifs au cours du semestre. Les technologies de l'information (+20,6 %), la consommation discrétionnaire (+12,5 %) et les services de communication (+4,6 %) ont été les secteurs les plus performants. Les secteurs les moins performants ont été l'énergie (− 32,2 %), la finance (− 19,9 %) et l'industrie (− 10,14 %).

Le dollar américain n'a pas évolué de la même manière par rapport à toutes les grandes monnaies. Il s'est apprécié par rapport au dollar canadien et à la livre sterling, mais s'est déprécié par rapport à l'euro et au yen.

Pour la période, le Fonds a produit un rendement positif semblable à celui de l'indice. Les secteurs de la santé, des technologies de l'information et des matériaux sont ceux qui ont contribué le plus aux rendements absolus, tandis que la finance, l'industrie et les matériaux ont été les plus favorables à la performance relative. Les technologies de l'information et la consommation discrétionnaire sont les secteurs ayant nui le plus au rendement absolu.

Nexon, NetEase (services de communication), Techtronic Industries, Schneider Electric, DSV Panalpina (industrie), Evolution Gaming (consommation discrétionnaire), Nomura Research Institute (technologies de l'information), Rio Tinto (matériaux) et Nestlé (biens de consommation de base) ont été les plus rentables. Bunzl (industrie), Atea, Amadeus IT, (technologies de l'information), Repsol, TGS Nopec Geophysical (énergie), Beazley (finance), Odontoprev (santé), Nokian Renkaat et Adidas (consommation discrétionnaire) ont nui à la performance pour la période.

Le Fonds demeure bien diversifié dans les neuf secteurs avec une pondération de 27 % en technologies de l'information, de 18 % en consommation discrétionnaire, de 15 % en industrie et de 10 % en finance.

La valeur liquidative du Fonds a diminué, passant de 1 569,3 M$ au 31 décembre 2019 à 1 539,2 M$ au 30 juin 2020. Cette variation s'explique par des distributions en espèces de 1,1 M$, par des résultats de placements de 15,0 M$ et par des rachats nets de 44,0 M$. Les résultats de placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements porteurs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribués à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

COVID-19

La propagation du virus de la COVID-19 a commencé à la fin de 2019 et a conduit, en mars 2020, à un arrêt brutal de toute activité jugée non essentielle à l'échelle mondiale. Beaucoup d'entreprises et d'écoles ont été fermées, de même que des frontières, en raison des restrictions de déplacement mises en place dans le monde entier. Ces fermetures ont eu des répercussions importantes sur les revenus des entreprises et des consommateurs, ce qui a suscité une hausse de la volatilité sur les marchés financiers. À la fin mars, toutefois, un revirement significatif s'est amorcé sur les marchés, l'ampleur des mesures prises par les autorités pour soutenir le système financier ayant encouragé les investisseurs. En effet, des milliers de milliards de dollars ont été débloqués pour offrir des programmes d'allocation de revenus, des reports des paiements de l'impôt et des garanties de prêts. À ces aides d'urgence se sont ajoutées les mesures tout aussi énergiques des banques centrales : baisses de taux d'intérêt, programmes d'achats d'actifs et lancement de mécanismes d'octroi de liquidités. Nous vivrons probablement en 2020 l'une des plus importantes récessions de l'histoire, mais aussi l'une des plus courtes, selon de récentes données économiques. Cela dépendra

surtout du temps qu'il faudra pour trouver un vaccin et de l'efficacité avec laquelle il sera distribué à l'échelle mondiale. Pour l'instant, nous continuons de surveiller la situation ainsi que ses conséquences sur le Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont calculés quotidiennement et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quotepart de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, des services de garde, et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (Règlement 81-107), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (CEI) dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de cinq membres – Carol S. Perry (présidente), Stephen J. Griggs, Simon Hitzig, Heather A. T. Hunter et Jennifer L. Witterick – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération se compose essentiellement d'une provision annuelle pour honoraires et de jetons de présence pour chaque participation à une réunion du CEI. Le président du CEI a droit à une rémunération supplémentaire. Les frais du CEI peuvent inclure des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;

- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée.

Le gestionnaire est tenu d'informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire n'a exécuté aucune des opérations visées par ces directives.

Principales données financières

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces informations sont fournies conformément à la réglementation; par conséquent, il est normal que certains totaux paraissent faussés, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Principales données financières ».

Actif net par part du Fonds ($)[1]

		Augmentation (diminution) liée aux activités :					Distributions :					
Pour la période close le	Actif net à l'ouverture de la période	Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	**Augmentation (diminution) totale liée aux activités[2]**	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions[3]	**Actif net à la clôture de la période[1]**
Série I												
30 juin 2020	**28,88**	**0,26**	**(0,04)**	**1,07**	**(1,25)**	**0,04**	**–**	**(0,26)**	**–**	**–**	**(0,26)**	**28,98**
31 déc. 2019	23,83	0,50	(0,09)	1,57	2,43	4,41	–	(0,42)	–	–	(0,42)	28,88
31 déc. 2018*	23,62	0,01	0,00	0,00	0,93	0,94	–	–	–	–	–	23,83
* Les parts de série I ont été lancées le 21 décembre.												
Série K												
30 juin 2020	**15,00**	**0,13**	**(0,04)**	**0,56**	**(0,52)**	**0,13**	**–**	**(0,12)**	**–**	**–**	**(0,12)**	**15,05**
31 déc. 2019	12,38	0,26	(0,08)	0,92	1,47	2,57	–	(0,19)	–	–	(0,19)	15,00
31 déc. 2018	11,81	0,23	(0,07)	0,16	0,20	0,52	–	(0,16)	–	–	(0,16)	12,38
31 déc. 2017	10,59	0,21	(0,06)	0,34	0,97	1,46	–	(0,17)	–	–	(0,17)	11,81
31 déc. 2016*	10,00	0,42	(0,09)	0,92	(0,19)	1,06	–	(0,07)	–	–	(0,07)	10,59
* Les parts de série K ont été lancées le 12 juillet.												
Série M												
30 juin 2020	**28,88**	**0,26**	**(0,05)**	**1,10**	**(1,03)**	**0,28**	**–**	**(0,24)**	**–**	**–**	**(0,24)**	**28,98**
31 déc. 2019	23,83	0,50	(0,11)	1,90	3,33	5,62	–	(0,40)	–	–	(0,40)	28,88
31 déc. 2018	22,84	0,44	(0,10)	0,33	0,61	1,28	–	(0,33)	–	–	(0,33)	23,83
31 déc. 2017	20,37	0,42	(0,10)	0,65	1,88	2,85	–	(0,35)	–	–	(0,35)	22,84
31 déc. 2016	19,96	0,40	(0,10)	0,89	(0,46)	0,73	–	(0,31)	–	–	(0,31)	20,37
31 déc. 2015	17,25	0,36	(0,10)	2,45	0,22	2,93	–	(0,28)	(0,03)	–	(0,31)	19,96

[1] Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires et des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées dans la note 2 des états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».

[2] L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

[3] Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Au	Total de la valeur liquidative (en milliers de dollars)[1]	Nombre de parts en circulation[1]	Ratio des frais de gestion (RFG) (%)[2]	RFG avant abandon ou absorption des charges (%)[2]	Ratio des frais d'opérations (%)[3]	Taux de rotation du portefeuille (%)[4]	**Valeur liquidative par part ($)[1]**
Série I							
30 juin 2020	**791**	**27 292**	**0,05**	**0,05**	**0,04**	**14,22**	**28,98**
31 déc. 2019	656	22 729	0,05	0,05	0,02	20,40	28,88
31 déc. 2018	102	4 259	0,15	0,15	0,03	13,43	23,83
Série K							
30 juin 2020	**125 294**	**8 325 270**	**0,27**	**0,27**	**0,04**	**14,22**	**15,05**
31 déc. 2019	103 717	6 915 811	0,27	0,27	0,02	20,40	15,00
31 déc. 2018	45 522	3 677 327	0,27	0,27	0,03	13,43	12,38
31 déc. 2017	26 351	2 231 034	0,27	0,27	0,03	23,78	11,81
31 déc. 2016	2 876	271 721	0,27	0,27	0,03	18,22	10,58
Série M							
30 juin 2020	**1 413 148**	**48 762 214**	**0,13**	**0,13**	**0,04**	**14,22**	**28,98**
31 déc. 2019	1 464 957	50 724 188	0,13	0,13	0,02	20,40	28,88
31 déc. 2018	1 495 286	62 737 486	0,16	0,36	0,03	13,43	23,83
31 déc. 2017	1 363 429	59 690 949	0,13	0,33	0,03	23,78	22,84
31 déc. 2016	1 214 914	59 660 822	0,13	0,13	0,03	18,22	20,36
31 déc. 2015	1 210 446	60 633 640	0,13	0,13	0,10	75,23	19,96

[1] Données à la date de clôture des périodes indiquées.

[2] Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période déterminée et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

[3] Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

[4] Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont calculés quotidiennement et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les éléments suivants : la gestion du Fonds, les analyses des placements, les recommandations et les décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds et la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autre† (%)
Série I*	–	–	–
Série K*	–	–	–
Série M	0,10	–	100,0

* Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs de parts concernés et non par le Fonds.

† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice pour cette série.

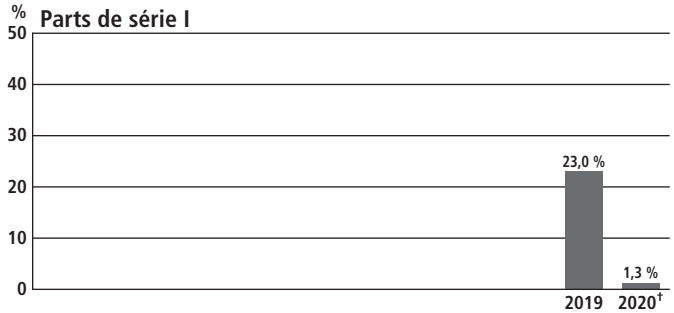

† Pour le semestre clos le 30 juin 2020.

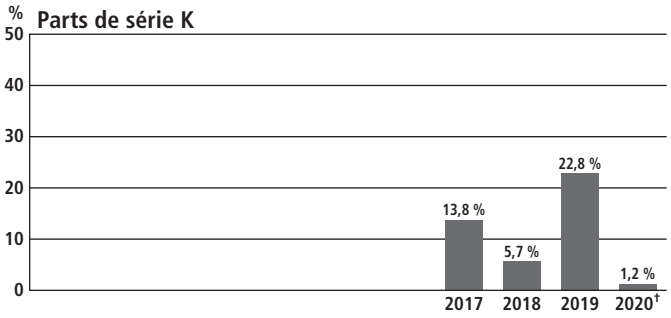

† Pour le semestre clos le 30 juin 2020.

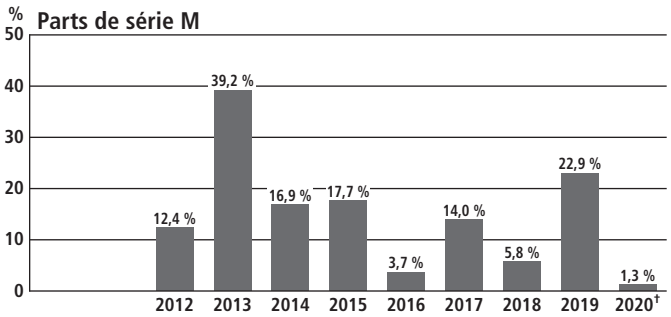

† Pour le semestre clos le 30 juin 2020.

Aperçu du portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Il est possible d'obtenir les mises à jour trimestrielles, sans frais, en appelant au 1 800 387-5004, ou en visitant le site Web www.fondsscotia.com, 60 jours après la fin du trimestre, ou 90 jours après le 31 décembre, qui marque la fin de l'année civile.

Par secteur	% de la valeur liquidative[1]
Technologies de l'information	26,7
Consommation discrétionnaire	18,4
Industrie	14,7
Finance	10,4
Santé	9,8
Services de communication	5,9
Biens de consommation de base	5,4
Matériaux	5,2
Énergie	2,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,4
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,0

25 principaux titres

Émetteur	% de la valeur liquidative[1]
Microsoft Corporation	7,0
CDW Corporation	4,1
Progressive Corporation, The	4,0
Sherwin-Williams Company, The	3,7
Home Depot Inc., The	3,6
Oracle Corporation	3,4
Danaher Corporation	3,4
Baxter International Inc.	3,3
Illinois Tool Works Inc.	3,1
Expeditors International of Washington Inc.	3,2
Johnson & Johnson	3,1
Visa Inc., cat. A	3,1
AO Smith Corporation	3,1
Alphabet Inc., cat. A	3,1
MasterCard Inc., cat. A	3,0
Walmart Inc.	2,9
Amazon.com Inc.	2,9
Comcast Corporation, cat. A	2,8
C.H. Robinson Worldwide Inc.	2,7
W.R. Berkley Corporation	2,7
Travelers Companies Inc., The	2,6
Union Pacific Corporation	2,6
Apple Inc.	2,5
Unilever NV	2,4
Booking Holdings Inc.	2,4

[1] Calculé en fonction de la valeur liquidative; par conséquent, les pondérations présentées dans l'inventaire du portefeuille peuvent différer de celles présentées ci-dessus.

MC Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisée sous licence.